

## BNP PARIBAS PLAN EASY FUTURE 2043 - (Classic)

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

risque plus faible ← → risque plus élevé

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

Les investissements réalisés dans des fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit comprend un risque de perte du capital.

## CODES

	Code Capi.
ISIN	LU0930020838
BLOOMBERG	BPEF43C LX
WKN	A1W91A

## CHIFFRES CLÉS - EUR - 31/12/2019

Part capitalisante	179,61
12M VL max. Capi. (24/09/19)	198,09
12M VL min. Capi. (08/01/19)	159,14
Actif net total (mln)	0,76
VL initiale	100,00
VL protégée à maturité	148,56

## CARACTÉRISTIQUES

Eligible au PEA	Non
Eligible à une assurance vie	Oui
Nationalité	Luxembourg
Forme juridique	Compartment de SICAV avec passeport européen
Date de lancement	13 septembre 2013
Devise de référence (de la part)	Euro
Gérant	Lindia MIN
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gestionnaire financier par délégation	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gestionnaire financier par sous-délégation	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
Droits d'entrée max.	3%
Droits de sortie max.	0%
Commission de conversion max.	1,50%
Frais courants au 31/10/2019	1,81%
Commission de gestion max (annuel)	1,60%
Périodicité de la VL	Quotidienne
Règlement livraison	Débit/Crédit Max J+3 (délai opérationnel) + 2)
Nombre de part minimum initial	1
Exécution/type de cours	VL J+1
Pour plus d'informations	www.bnpparibas-am.com

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif 1) d'accroître la valeur de ses actifs en investissant directement ou indirectement (par le biais de fonds) dans tous types d'actifs et 2) de verser la valeur garantie à la date d'échéance. La valeur garantie à la date d'échéance peut augmenter pendant la durée de vie du fonds. Afin de préserver cette valeur garantie, le fonds investit directement ou indirectement (via d'autres fonds) dans des titres de créance, des instruments monétaires et des dépôts à terme. Le fonds a une durée de vie déterminée et augmente progressivement ses investissements dans des actifs jugés sûrs, au fur et à mesure que la date d'échéance approche. Ce rééquilibrage vers les valeurs sûres peut également être influencé par d'autres facteurs que la durée restante.

## EVOLUTION DE LA VL (EUR) (Net)

5 ans



Les performances et réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures. Source calcul de performance : BNP Paribas Securities Services.

## PERFORMANCES AU 31/12/2019 (EUR) (Net)

Cumulées (%)	Fonds
1 mois	- 2,45
3 mois	- 7,54
depuis le début de l'année	12,69
Décembre 2018 - Décembre 2019	12,69
Décembre 2017 - Décembre 2018	- 6,72
Décembre 2016 - Décembre 2017	3,27
Décembre 2015 - Décembre 2016	7,61
Décembre 2014 - Décembre 2015	- 4,43
<b>Annualisées (%) (base 365 jours)</b>	
1 an	12,69
3 ans	2,77
5 ans	2,23
Depuis Première Valeur Liquidative (16/09/2013)	9,76

Les performances et réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures. Source calcul de performance : BNP Paribas Securities Services.

\*Toutes les données et performances s'appliquent à cette date, sauf indication contraire.

## ANALYSE DE RISQUE

## Fonds

Volatilité (%)	7,90
Ratio de Sharpe	0,39
Alpha après levier (%)	10,35
Bêta après levier (%)	7,50
Période : 3 ans. Fréquence : mensuelle	

## RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (%)

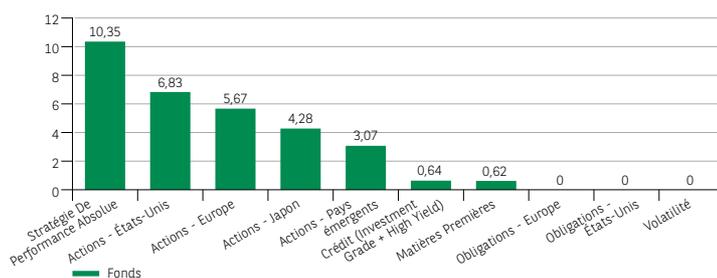


90,31 ■ Composante protection du capital  
9,69 ■ Composante actifs de croissance

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management

## EXPOSITION DE LA COMPOSANTE ACTIFS DE CROISSANCE (%)

Composante actifs de croissance



Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management

## PRINCIPAUX RISQUES

- Risque de liquidité: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- Risque lié aux instruments dérivés : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.
- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque de contrepartie: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

## GLOSSAIRE

### Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

### Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5 % quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

### Convexité

La convexité mesure la sensibilité du cours aux fluctuations de taux d'intérêt. De manière générale, les obligations présentent une convexité positive.

### Coupon

Certificat lié à un titre au porteur (action ou obligation) habilitant le porteur à recevoir le paiement d'un dividende ou d'un intérêt. Une obligation est assortie d'un coupon pour chaque paiement d'intérêts.

### Investment Grade

La note investment grade attribuée par une agence de notation correspond à une qualité de crédit élevée (faible probabilité de défaut). Par exemple, pour obtenir la classification investment grade selon le barème de Standard and Poor's, une obligation (ou son émetteur) doit être assorti(e) d'une note supérieure à BBB-. La qualité de crédit investment grade s'oppose à la catégorie high yield.

### Maturité

Durée résiduelle avant le remboursement du montant principal d'une obligation.

### Notation

Évaluation de la sécurité relative offerte par une obligation d'entreprise ou une obligation municipale en termes d'investissement. Correspond à l'examen minutieux de la capacité de l'émetteur à rembourser le principal et les intérêts.

### Prime de conversion

Montant par lequel le prix d'un titre convertible dépasse la valeur de marché actuelle de l'action ordinaire dans laquelle le titre sera converti.

### R<sup>2</sup>

Le coefficient de corrélation (R<sup>2</sup>) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

### Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

### Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

### Risque action

Le risque actions est défini comme étant « le risque financier encouru lors de la détention de capital dans un investissement spécifique. » Souvent, le risque actions se rapporte au capital d'entreprises auxquelles le fonds est exposé en détenant leurs actions, et ne fait généralement pas référence au risque lié à un investissement immobilier.

### Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la durée est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la durée.

### Tracking error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

### Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

### YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

### YTP/YTM

Le rendement actuariel (YTM) comporte un petit nombre de variantes importantes à connaître. L'une de ces variantes est le rendement à l'exercice de l'option de vente (YTP), qui correspond au taux d'intérêt que percevrait l'investisseur s'il détenait l'obligation jusqu'à la date d'exercice de l'option de vente.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com)

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com)